

## Règlement du Championnat individuel du Brabant (FATTB au 1-07-2019) et Règlement succinct de participation en Tournois du Brabant

1. **Le championnat individuel du Brabant** se dispute sous la forme d'un challenge de régularité, c'est-à-dire sur **l'ensemble des résultats des tournois** officiels du Brabant autorisés par le CEP. Et ce pour toutes les séries d'indices reconnues par la FROTTBF, hormis les séries open.
2. **Le Tournoi fédéral du Brabant** entre également en ligne de compte comme un autre tournoi.
3. **Les critères des Jeunes et des Vétérans** organisés au Brabant **interviendront** également dans ce classement, et le même nombre de points qu'en tournois sera octroyé.
4. Lors de chaque tournoi officiel, il sera attribué pour chaque série d'indice, **les points suivants** :  
8 points au 1<sup>er</sup> 6 pts au 2<sup>e</sup> 4 pts aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> 2 pts aux 5 à 8<sup>e</sup> 1 pt aux 9<sup>e</sup> à 16<sup>e</sup>
5. Il faudra **avoir disputé au moins 50%** des tournois pour obtenir le titre de champion.
6. En Série Non classé messieurs et en Dames Non Classé, un **PRIX** du Brabant sera attribué, et non le titre, car on ne peut raisonnablement octroyer un "titre" pour un joueur(euse) "non classé".
7. Si la Série est remportée par un **joueur n'ayant pas l'indice** de cette catégorie, ce joueur recevra un "**prix du Brabant**". **Le second classé**, s'il a l'indice de la série, **se verra octroyé le Titre**.
8. Le Titre peut être attribué même s'il n'y a qu'un seul joueur dans la catégorie, mais en tenant compte de tout ce qui précède.
9. **En cas d'égalité de points** entre 2 ou plusieurs joueurs, le CEP choisira le joueur ayant le plus de victoires, et ensuite le plus de participations.  
S'il y a une nouvelle égalité, le titre serait attribué aux 2 joueurs.
10. Le Titre de champion provincial est récompensé par l'attribution d'un trophée lors de la journée de Remise des Prix de fin de saison. Remise de prix aussi pour les N.C !  
Le Champion d'une série d'indice "messieurs" (A,B,C,D,E,F) se verra également attribué 10 points pour son indice. Le second en recevant 5.
11. **La Série "Dames NC"** est réservée aux joueuses ayant un indice "NC messieurs"  
Une Dame NC, devenant "F" à l'issue du 1<sup>er</sup> tour ou après 2 victoires en tournoi ne pourra continuer à évoluer dans cette catégorie "Dames NC".
12. La Série **"Dames C"** est réservée aux joueuses ayant un indice "F2 à F1", et à celles qui ont eu le "Titre du Brabant en Dames NC" même si elles n'ont pas l'indice "messieurs" correspondant.
13. La Série **"Dames B"** est réservée aux joueuses ayant un indice entre E6 et E1".
14. La Série **"Dames A"** est réservée aux joueuses ayant un indice au-delà et à partir de D6.
15. **Les Séries d'âges** sont réservées aux joueurs faisant partie des catégories ci-après :  
PréMinimes : avoir moins de 10 ans au 1<sup>er</sup> Juillet de la saison en cours  
Minimes : avoir moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> Juillet de la saison en cours  
Cadets : avoir moins de 15 ans au 1<sup>er</sup> Juillet de la saison en cours  
Juniors : avoir moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> Juillet de la saison en cours  
Vétérans : avoir plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> Juillet de la saison en cours
16. Au Brabant, chaque joueur peut **s'inscrire dans maximum 3 séries «Messieurs» + 1 série d'âge ou dans 4 séries pour les Dames, dont maximum 2 en Séries Dames**.  
La plupart des Séries, surtout Jeunes, NC et Dames, se jouent par «poules» depuis 2018-2019.
17. **La publication des résultats** de chaque tournoi et du classement du championnat individuel sera faite via le journal provincial et mensuel, le LIFT, et sur le site internet de la FATTB.
18. **Pour l'établissement des tableaux** des matches des tournois, les 4 à 8 premiers classés (voire 16 selon le nombre de participants) dans chaque série d'indice seront automatiquement classés comme "têtes de séries" même si des joueurs à indice plus élevé sont inscrits. Pour les autres et en Open, tirage au sort aléatoire fait par le programme.
19. **Arbitrage**: tout joueur perdant un match se verra appelé à arbitrer un des prochains matches. Cela à l'appel du juge-arbitre et géré par le programme informatique.  
Il est également probable que pour le début d'un tournoi, le juge-arbitre fasse appel à des joueurs n'ayant pas encore joué ni...perdu !